



## SUJET PROPOSÉ A UN CONTRAT DOCTORAL ETABLISSEMENT 2014

**A retourner complété et signé, avant le 31 mars 2014 :**  
à Joëlle BISSON, pour les unités de recherche de l'Université RENNES 2,  
à Isabelle DAVID, pour les unités de recherche de l'UBO  
à Sylvie BORSBOOM, pour les unités de recherche de l'UBS

### **UNITE DE RECHERCHE**

Nom de l'Unité de Recherche: **CERHIO-Lorient**  
N° de l'Unité de Recherche : **CNRS UMR 6258**  
Nom du Directeur de l'Unité de Recherche : Sylviane Llinares (UBS - site de Lorient)

**SIGNATURE DU DIRECTEUR DE L'UNITE:**

### **SUJET DE THESE**

**Intitulé Français du sujet de thèse proposé**  
**200 caractères maximum espaces compris**

Océans et marines en paix. Missions et stations navales du XVIII<sup>e</sup> siècle, étude comparative France et Angleterre (1763-1793).

**Intitulé Anglais du sujet de thèse proposé**  
**200 caractères maximum espaces compris**

Oceans and marine in peace. Missions and naval stations in the 18th century, comparative study France and England (1763-1793).



Domaine scientifique principal de la thèse	SHS DSPT 6 sciences humaines et sociales
Domaine scientifique secondaire de la thèse	-
Discipline	Histoire et civilisation des mondes modernes - 643

## **DIRECTEUR DE THESE**

<b>CIVILITE</b>	Madame
<b>NOM</b>	LLINARES
<b>PRENOM</b>	Sylviane
<b>Adresse mail</b>	<a href="mailto:sylviane.llinares@univ-ubs.fr">sylviane.llinares@univ-ubs.fr</a>
<b>Date d'obtention HDR</b>	2011
<b>Nombre d'encadrement en cours au 1<sup>er</sup> octobre 2014</b>	2

## ***Co-directeur***

<b>CIVILITE</b>	Mister
<b>NOM</b>	JAMES
<b>PRENOM</b>	Alan
<b>UNIVERSITE D'AFFECTATION UNITE DE RECHERCHE</b>	King's College London War Studies Department
<b>Adresse mail</b>	<a href="mailto:alan.2.james@kcl.ac.uk">alan.2.james@kcl.ac.uk</a>
<b>Date d'obtention HDR</b>	-
<b>Nombre d'encadrement en cours au 1<sup>er</sup> octobre 2013</b>	-

## **ARGUMENTAIRE SCIENTIFIQUE**

**Argumentaire scientifique présentant les enjeux de la thèse :**

- problématique,
  - contexte,
  - méthodologie
- 1 page maximum**

**MOTS CLES (5) :** Marine, stations navales, océans, missions, paix.

### **Problématique**

L'objet de cette étude est de comprendre les missions attribuées aux bâtiments militaires en périodes de paix et d'en restituer la genèse, la typologie et l'évolution. La problématique globale renvoie aux missions qui sont aujourd'hui celles des marines contemporaines (des missions de police et de surveillance, de secours et d'assistance, de lutte contre les trafics, de prévention et de traitement des pollutions, des missions hydrographiques, de représentations, de ravitaillement, etc.)

Le sujet mobilise différentes approches - politique, géostratégique, technique, et humaine - dans une dimension comparative en observant les pratiques des marines de guerre française et anglaise. Une première analyse doit conduire à quantifier et qualifier les niveaux et types d'activités de ces marines en temps de paix. Le développement et le rôle des stations navales dans les dispositifs stratégiques des marines au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle est aussi un des points d'entrée du sujet. Il s'agit de comprendre comment fonctionne ces outils de projection ultramarine et sur quels rapports de forces ils s'établissent et observer les lieux qui les concentrent ou au contraire les dispersent. En mer, comme à terre, la problématique intègre tous les aspects de la logistique marine à l'échelle locale, régionale et mondiale. Inscrites dans un contexte de rivalités exacerbées, l'étude des missions navales en temps de paix permet également d'interroger le concept de liberté de mers en usage et de puissance maritime.

### **Contexte**

Souvent présentée comme une seconde guerre de Cent Ans, le XVIII<sup>e</sup> siècle est marqué par la rivalité entre la France et l'Angleterre, plus généralement par la course aux armements navals en Europe et le poids financier des guerres de nature économiques et coloniales. Durant les périodes de paix, l'armement d'unités est ordonné afin d'effectuer des missions hydrographiques, d'exploration, de croisières pour la formation des équipages et bien sûr pour garantir le droit français en mer, faire respecter les traités en cours. Dès lors, la présence maritime française doit s'exercer sur toutes les mers du globe. Les stations navales sont mises en place précocement par les Anglais au milieu du siècle, elles apparaissent du côté français à la fin de la guerre d'Indépendance américaine. Lieu privilégié de projection ultramarine, la station va ainsi constituer l'incarnation d'une marine active en temps de paix. Dans le cas français, le sujet est relativement inédit, peu de recherches ont été consacrées à la genèse des stations navales et l'on ne dispose pas d'une histoire globale des missions de la Marine de guerre en temps de paix en dehors des exemples célèbres des grands voyages de circumnavigation. La guerre l'emporte dans l'historiographie du XVIII<sup>e</sup> siècle, de fait, la prise en compte du temps de paix et des marines en mer permet une meilleure appréciation des politiques maritimes et navales.

### **Méthodologie**

La méthodologie est celle de la collecte et du traitement des sources en histoire (création de corpus, base de données et tableur) : les sources imprimées, iconographiques et cartographiques du XVIII<sup>e</sup> siècle, le dépouillement des travaux consacrés à l'histoire des missions et des stations navales, des recherches approfondies en archives dans différents type de fonds (Marine, campagnes, correspondances ministérielles, correspondances des ports, journaux de navigation, services hydrographiques, archives d'outremer/colonies ). Lieux d'investigation : France – Paris/AN, Vincennes/SHD - Aix/ANOM, Royaume Uni : London /National Archives Kew, Greenwich.



**Références de l'unité de recherche sur le sujet :**  
**programmes de recherches en cours,**  
**bibliographie sommaire de l'unité et du porteur de projet sur le sujet proposé**  
**1 page maximum**



Centre de recherches historiques de l'Ouest.

CERHIO CNRS UMR 6258

**Axe III du programme 2012-2015 - De la terre à la mer, espaces et échanges**

III.1- Sociétés littorales et rurales

III.2- Échanges maritimes

III.3- Approche patrimoniale

Le projet de thèse s'inscrit dans les thématiques de recherches maritimes et littorales portés par le CERHIO-Lorient, UMR 6258 du CNRS – équipe UBS. Il renforce la dynamique du laboratoire sur l'axe III du programme de l'UMR - et spécialement la partie III/2 « Échanges maritimes, risques et conflits » qui définit deux portes d'entrée « L'interconnexion des échanges avec emboîtement des échelles » et les « Guerres maritimes, espaces coloniaux et post-coloniaux », soit dans ce cadre, plus spécifiquement l'étude des marines de guerre (spécialité de l'encadrant pour le domaine de l'histoire des techniques) et les projets de recherche sur l'histoire des navigations (Programme ASIALOG).

[http://www.univ-ubs.fr/cerhio-lorient-centre-de-recherches-historiques-de-l-ouest-359638.kjsp?RH=SIT\\_POL](http://www.univ-ubs.fr/cerhio-lorient-centre-de-recherches-historiques-de-l-ouest-359638.kjsp?RH=SIT_POL)

Dernières publications de l'encadrant en rapport avec le sujet :

1. LLINARES Sylviane, « La mer et la guerre à l'époque moderne », dans *La recherche internationale en histoire maritime : essai d'évaluation : Mise en perspectives, ambitions et limites*, Actes du Colloque international du GIS d'histoire maritime, dans *Revue d'Histoire Maritime*, Paris, PUPS, 2010, p.331-353.
2. LLINARES Sylviane, « Les aspects humains de la mobilisation navale française au temps de la guerre de Sept Ans » in *Der Siebenjährige Krieg (1756–1763) Ein europäischer Weltkrieg im Zeitalter der Aufklärung*, Herausgegeben von Sven Externbrink, Berlin, Akademie-Verlag, 2011, p.249-26.
3. LLINARES Sylviane, « Les mémoires et les correspondances des marins voyageurs en Angleterre (1750-1790) » dans Patrice Bret, Irina Gouzévitch, Liliane Pérez éd., *Les techniques et la technologie entre France et Grande-Bretagne (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Documents pour l'histoire des techniques, hors-série n° 1, mai 2010, p.145-153. Référence électronique, *Documents pour l'histoire des techniques* [En ligne], 19 | 2<sup>e</sup> semestre 2010, mis en ligne le 21 juin 2011, URL : <http://dht.revues.org/1418>
4. LLINARES Sylviane « Les frégates, un support pour l'innovation au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *Rochefort et la mer – L'Hermione et ses sœurs, Les frégates en France jusqu'en 1815*, Rochefort, CERMA, tome 29, 2013, p. 37-49.
5. LLINARES Sylviane - « L'information maritime pendant la guerre d'Amérique ou comment ne pas faire de politique dans le *Journal de Marine* (1776-1783) », dans *La Politique par les armes. Conflits internationaux et politisation (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, sous la direction de Laurent Bourquin, Philippe Hamon, Alain Hugon et Yann Lagadec, Rennes, PUR, 2013, p. 259-279.



## **Connaissances et compétences requises pour le futur doctorant :**

1. Avoir acquis une expérience de la recherche archivistique, notamment dans le traitement de différents types de sources (correspondances, documents comptables, documents techniques, cartes et plans, journaux de bord, etc.), et de la typologie des fonds documentaires qu'ils soient locaux, régionaux et nationaux.
2. Connaître le contexte maritime du XVIII<sup>e</sup> siècle et avoir des connaissances sur les marines de guerre, les politiques navales, les aspects techniques et logistiques des armements navals.
3. Maîtriser les outils de la recherche et de la gestion bibliographique, tenir un carnet de recherche numérique, savoir cartographier des résultats.
4. Etre en capacité linguistique de faire des recherches dans les fonds d'archives en Angleterre et de suivre des séminaires et des cours en anglais dans le contexte de la codirection (voire cotutelle) de thèse et d'un séjour prolongé à Londres.

## **Intérêt du projet quant aux perspectives d'insertion professionnelle du-de la doctorant-e :**

- Le sujet porte une dimension patrimoniale liée à l'histoire des politiques maritimes et navales et peut offrir des perspectives professionnelles hors du cadre universitaire.